

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

COMMUNE DE PETITE-FORÊT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt et un, le trente novembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du vingt-quatre novembre deux mil vingt et un dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

SÉANCE : le 30 novembre 2021

Délibération n° : 21-11-24

7.5 Subventions

**Objet : Subvention « Nos Quartiers
d'Été » 2022**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Rachid LAMRI - Christine LEONET - Ali FARHI - Arlette VANDEPOEL - Jean-Pierre POMMEROLE - Sylvia PISANO - Robert VANOVERSCHelde - Élisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - François STASINSKI - Pascal CROMBE - Marie-Renée LOUVION - Véronique JOLY - Dominique CORREA - Dorothee MARTIN - Grégory SPYCHALA - Gérard QUINET - Claudine HERLIN - Dominique DAUCHY

ÉTAIENT EXCUSÉES :

Léa DEQUAYE a donné pouvoir à Sandrine GOMBERT
Tiphonie OTLET a donné pouvoir à Grégory SPYCHALA

ÉTAIENT ABSENTS

Claudine GENARD
Isabelle DUFRENNE
Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 24

Votes Pour : 24

Vote Contre : 0

Abstention : 0

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-22

CONSIDÉRANT que la ville de Petite-Forêt a régulièrement soutenu la réalisation d'initiatives innovantes. Le dispositif « Nos Quartiers d'Été » s'inscrit dans la continuité de cette volonté municipale et cela depuis 2011.

CONSIDÉRANT que l'édition 2022 de « Nos Quartiers d'Été » aura vocation à offrir aux habitants de Petite-Forêt une multitude d'animations (exemples : ateliers culture, cuisine, sportif...).

CONSIDÉRANT que l'objectif est notamment d'animer l'été en proposant régulièrement des activités aux Franc-Forésiens, ce qui permettra de créer une dynamique festive sur le territoire communal.

CONSIDÉRANT qu'en 2022 le fil rouge sera « Nos Quartiers préparent les jeux ».

CONSIDÉRANT que, pour que ce projet puisse être subventionné par le Conseil Régional, la collectivité doit être accompagnée par une association dite porteuse.

Envoyé en préfecture le 07/12/2021

Reçu en préfecture le 07/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215904590-20211207-21_11_24-DE

CONSIDÉRANT que pour l'édition 2022, l'accompagnement sera effectué par l'Association la Gazette de l'amitié.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le versement d'une subvention à l'association de la Gazette de l'amitié, d'un montant de 6 000 euros au titre de l'organisation de « Nos Quartiers d'Été » édition 2022.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Sandrine GOMBERT

Mairie de Petite-Forêt
Secrétariat Général

Acte affiché le :

07 DEC, 2021

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire

Sandrine GOMBERT